



SÉANCE DU VENDREDI 22 FEVRIER 2013

Les membres du Comité Syndical se sont réunis au 22 rue de la Grande Haie à Montereau-Fault-Yonne sous la présidence de Monsieur René LEFIER, Vice-président du SIRMOTOM.

Présents : Mmes ROBBE, ROMEI, FAUCONNET, HECTOR, M. SARTORI, Mme VILLIERS, M.M. D'HAENE, LIEBEN, YWANNE, RODRIGUEZ, Mme ANGELIER, M.M. RICHETIN, BERGAMASCHI, GERIN Gérard, DEMELUN, PENOT, CORBIN, BELLEMAIN, PELLE, GIRAULT, RAVETTO, LEFIER, POILE, LABADILLE, FONTAINE, LECHNER, CHEREAU, Mme DE SAINT LOUP, M.M. FONTAN, TROUVE, Mme FONTENAILLE, M.M. BATTENDIER, BOUSSER, MUNOZ, TOURNIER, BILLARD, DEPOND, COURTOIS, Mmes CHARET, SAGOT, M.M. SPRIET, TOULGOAT, représentant les communes de Balloy, Bazoches les Bray, Egligny, Gravon, Gurcy-le-Châtel, Montigny-Lencoup, Villeneuve-les-Bordes, **Communauté de Communes « Moret Seine et Loing »**, à laquelle sont rattachées les communes de Saint Ange le Vieil, Ville-Saint-Jacques, **Communauté de Communes « Des Deux Fleuves »** à laquelle sont rattachées les communes de Barbey, La Brosse Montceaux, Cannes-Ecluse, Courcelles en Bassée, Esmans, Forges, La Grande Paroisse, Laval en Brie, Marolles sur Seine, Misy sur Yonne, Saint Germain Laval, Salins, Varennes sur Seine, **Communauté de Communes « Gâtinais Val de Loing »** à laquelle sont rattachées les communes de Lorrez le Bocage, Vaux sur Lunain, **Communauté de Communes « Bocage Gâtinais »** à laquelle sont rattachées les communes de Chevry-en-Seraine, Diant, Flagy, Montmachoux, Noisy Rudignon, Thoury Férottes.

Représentés : Mme CARTERON représentée par Mme ROBBE, M. GERIN James représenté par M. D'HAENE, M. BLISSON représenté par M. PENOT, Mme PRAT représentée par Mme SAGOT.

Absents : M.M. BASSOULET, DESORMES (Châtenay-sur-Seine), M. BOITEUX, Mme AMIGUES (Coutençon), Mme COLAS (Egligny), Mme GUYON (Gravon), M. GIBERT (Gurcy-le-Châtel), M.M. BRETHEREAU, CHAUCHAT (La Tombe), M.M. JOLY, BAYET (Dormelles), M.M. PIERRE Claude, HOCQUARD (Villemaréchal), M. ZENI (Ville Saint Jacques), Mme GERMANEAU (La Brosse Montceaux), M. JODAR (Forges), M. BELLINI (Misy sur Yonne), M.M. JEGO, MAILIER (Montereau Fault Yonne), Mme AOUIDAD (Salins), M. PORCHER (Varennes sur Seine), Mme HURTAULT (Lorrez le Bocage), M. CHIANESE (Vaux sur Lunain), M.M. SIMONET, ROUILLÉ (Villebéon), M.M. HENNEQUIN, BRAY (La Chapelle Rablais), M.M. MONCLARD, SOURIT (Blennes), M. AOUADHI (Flagy), M. PIERRE Alain (Montmachoux), M. BELTZER, Mme MANGATAYE (Voulx).

Absents excusés : Mme PESALOVO.

Approbation du Budget primitif 2013

Le projet de Budget Primitif 2013 est équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

	Dépenses :	Recettes :
SECTION DE FONCTIONNEMENT	8.360.971,00 €	8.360.971,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	197.973,00 €	197.973,00 €

Les membres du Comité Syndical approuvent à l'unanimité le "BUDGET PRIMITIF 2013".

Affaires et questions diverses